

Création d'un lieu de vie sur le port de Marans

Marans, le 15 novembre 2022

Contacts CdC Aunis Atlantique :

Service communication, presse :

Juliette Grinard

06 83 43 95 80

juliette.grinard@aunisolantique.fr

Pôle développement du territoire :

Elise Cougoule

07 85 45 54 89

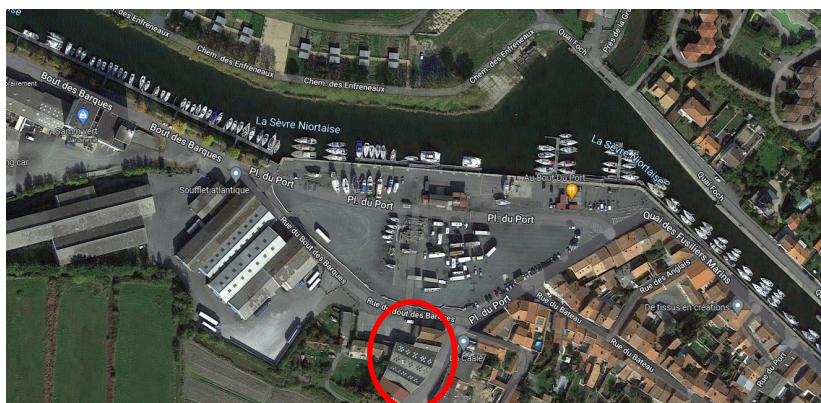
elise.cougoule@aunisolantique.fr

Une réflexion est en cours pour le devenir de l'ensemble immobilier en friche sur le port de Marans.

En 2019, la Communauté de Communes a acquis un ensemble immobilier d'environ 2000 m² sur le port de Marans. Sous l'impulsion des élus de Marans et en complémentarité avec les autres projets de tiers-lieux du territoire, elle s'est engagée dans une réflexion visant à l'émergence sur ce site d'un lieu de vie répondant aux enjeux du projet de territoire d'Aunis Atlantique et de la ville de Marans.

L'enjeu est de renforcer l'offre culturelle, touristique et de loisirs et plus largement le lien social pour tous les acteurs du territoire avec des effets économiques induits.

Dans cette perspective, la CdC a confié une mission de conception programmatique innovante au groupement Urban Loco-Lab's 214 spécialisé dans l'installation de lieux de vie à fort impact local.



Une méthode de programmation innovante

Dans l'esprit des tiers-lieux, la phase de conception programmatique sera conduite de façon participative avec l'implication directe des acteurs locaux et des habitants intéressés au devenir du lieu.

Ainsi, les 21, 22 et 23 novembre prochain sera organisé un « sprint design » de 3 jours sur site.

Cette démarche s'appuie sur l'intelligence collective et vise dans un délai très court à :

- IDENTIFIER les besoins exprimés et les usages attendus
- FAIRE EMERGER une vision du futur souhaitée pour la friche du port fluvial
- FAIRE CONVERGER les parties prenantes autour d'usages partagés
- PROTOTYPER les contours du projet

A l'issue du 3^{ème} jour, une restitution publique du ou des prototypes émergés pour le futur lieu sera organisée en présence de la presse.